



# JOLIES MAIS... ENVAHISSANTES !

**Originaires d'autres régions du globe, les plantes exotiques envahissantes, aussi appelées « invasives », ont la capacité de proliférer rapidement et de supplanter les espèces locales. Une menace pour la biodiversité que le Département travaille à résorber.**

**C**ertaines sont déjà des fléaux, d'autres sont encore émergentes. Ambrosie, renouées asiatiques, buddleia, jussies... En Isère, on compte 200 espèces exotiques, parmi lesquelles 68 sont classées comme plantes invasives « avérées » et 64 considérées comme « à surveiller ».

## ➤ VENUES D'AILLEURS

Malgré leur grande diversité, les plantes invasives ont toutes en commun d'avoir été introduites par l'homme en dehors de leur aire de répartition naturelle, intentionnellement ou accidentellement (quand leurs graines s'invitent dans les containers des bateaux ou les soutes des avions, par exemple), et de perturber l'écosystème local par leur impressionnante propagation. Elles doivent leur succès à divers facteurs : absence de parasites naturels, grande souplesse d'adaptation, reproduction rapide... Le séneçon du Cap produit ainsi plus de 10 000 graines par tête florale. La renouée du Japon se multiplie via des clones vigoureux de ses tiges souterraines. Les espèces végétales ont toujours colonisé

de nouveaux milieux via le vent, l'eau ou les animaux. Mais l'homme a changé la donne avec ses voyages et la multiplication des flux commerciaux planétaires. De plus, la fragilisation générale des écosystèmes favorise les espèces envahissantes de toutes sortes, végétales mais aussi animales (moustique tigre, frelon asiatique, tortue de Floride...). C'est devenu la deuxième cause d'érosion de la biodiversité, juste après la destruction des habitats. De nombreuses espèces invasives ont aussi des impacts négatifs sur l'économie, voire sur la santé humaine. L'ambrosie, par exemple, est devenue une calamité pour le monde agricole, sa prolifération diminuant le rendement des cultures, mais également pour la santé publique, à cause de ses pollens allergisants.

Les plantes invasives sont capables de coloniser rapidement les zones de friches comme les parcelles agricoles, mais aussi les milieux naturels. Les conséquences négatives sur ces habitats naturels sont préoccupantes : concurrence avec les espèces locales, diminution de la diversité floris-

tique, manque de ressources pour la faune, uniformisation des paysages...

## ➤ LUTTE ORGANISÉE

Face à ces menaces, le Département de l'Isère, en partenariat avec d'autres acteurs, comme l'association Gentiana ou la chambre d'agriculture de l'Isère, met en place des stratégies de lutte contre les plantes invasives, incluant la surveillance des populations, l'éradication dans les espaces naturels sensibles ou encore l'information auprès du public, des élus et des agriculteurs. Les agents des routes, par exemple, ont été formés pour surveiller l'ambrosie sur les accotements. Grâce à des relevés GPS, les campagnes de fauche sont ciblées et organisées aux meilleurs moments pour éviter la propagation du pollen. Autant d'actions essentielles pour protéger nos écosystèmes et notre santé.

Par Sandrine Anselmetti

**Renseignements : [www.gentiana.org](http://www.gentiana.org)**

Source : article rédigé avec la collaboration de l'association Gentiana.

28



Originnaire d'Amérique du Sud, la jussie est une plante aquatique qui prolifère dans les eaux stagnantes ou à faible courant. Elle forme des tapis denses qui asphyxient le milieu aquatique, comme ici sur l'étang Pacific, à Montbanot-Saint-Martin, où le Département est intervenu.

© Gentiana



© Adobe Stock

© Adobe Stock

© Gentiana

## REPÈRES

## 5 CONSEILS

## AUX JARDINIERS

**1. Toujours se renseigner avant d'acheter des espèces végétales** en jardinerie et vérifier qu'il ne s'agit pas d'espèces invasives.

**2. Utiliser de la terre dont la provenance est connue.**

**3. Éviter de laisser le sol nu** (semier un couvre-sol : trèfle, gazon, luzerne...).

**4. Détruire les plantes invasives** si elles sont déjà présentes, au bon moment, c'est-à-dire avant la floraison, par arrachage ou fauche, selon l'espèce.

**5. Nettoyer le matériel** (pioche, râteau, bottes...) pour ne pas propager ces espèces.



© Adobe Stock

© Adobe Stock

- 1 > La berce du Caucase peut atteindre plus de 2 mètres de haut. Elle produit une sève photosensibilisante qui cause des brûlures graves sur la peau.
- 2 > Surnommé l'« arbre à papillons », le buddleia de David est un arbuste à fleurs originaire de Chine, souvent cultivé comme plante ornementale. Il peut s'étendre rapidement aux terrains vagues, accotements, bosquets et berges de cours d'eau.
- 3 > Le bunias d'Orient, originaire d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, forme des peuplements abondants le long des routes et des terres agricoles.
- 4 > Arrivée d'Amérique du Nord, l'ambrosie produit du pollen très allergisant. Elle peut envahir les terres agricoles, les bas-côtés des routes comme les espaces naturels à faible couvert végétal.
- 5 > La renouée du Japon pousse principalement le long des grands cours d'eau. Elle peut former des colonies denses qui étouffent les plantes indigènes.